



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité à l'effet que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Franklin pour les années **2018, 2019 et 2020** a été déposé à mon bureau au 1670, route 202, Franklin, Québec, le 14 septembre 2017.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures de bureau, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30.

De plus, prenez avis que pour être réputée avoir été déposée, toute demande de révision concernant ce rôle d'évaluation foncière doit être déposée physiquement ou par courrier recommandé, avant le 1er mai 2018 (au plus tard le 30 avril 2018) au bureau de la M.R.C. du Haut Saint-Laurent, 10 rue King, suite 400, Huntingdon, J0S 1H0, au moyen de la formule prescrite par le ministre des Affaires Municipales, accompagnée de la somme d'argent déterminée par le Règlement numéro 99-97 de la MRC du Haut Saint-Laurent.

Donné à Franklin, ce 11^e jour du mois d'octobre 2017.

François Gagnon
Directeur général et secrétaire-trésorier